

Communiqué
Pour diffusion immédiate
Le 19 novembre 2020

L'Association des cités réagit au discours du trône

(Fredericton) – L'Association des cités du Nouveau-Brunswick (ACNB) félicite le gouvernement du Nouveau-Brunswick pour son engagement renouvelé et la priorité accordée au dynamisme et à la viabilité des collectivités dans le discours du trône de cette semaine.

« Les collectivités dynamiques et viables sont essentielles à la croissance et à la prospérité continues, et ce pour tous les Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois, indique le président de l'ACNB et maire de Miramichi, Adam Lordon. Voilà pourquoi nous appuyons les priorités du gouvernement et encourageons ce dernier à continuer sur la voie d'une réforme municipale qui reflète mieux le Nouveau-Brunswick d'aujourd'hui. Cette réforme comprend des changements essentiels à la gouvernance municipale ainsi que la modification du régime de taxe foncière du Nouveau-Brunswick », précise M. Lordon.

L'Association des cités du Nouveau-Brunswick s'est engagée à collaborer avec le gouvernement provincial et le nouveau ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale afin d'établir un régime qui reconnaît l'importance des cités fortes et des municipalités fortes, et qui assure des règles du jeu équitables pour tous les gens du Nouveau-Brunswick lorsqu'il s'agit de payer pour l'accès à l'infrastructure et aux services qu'ils utilisent.

Selon l'Association des cités du Nouveau-Brunswick, la seule façon de commencer à faire progresser le Nouveau-Brunswick dans le monde de l'après-Covid consiste à renforcer nos municipalités.

« Nous devons travailler ensemble pour créer des pôles économiques capables de mieux attirer croissance et possibilités, et de mieux fournir des services rentables et efficaces pour tous les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises », affirme le maire Lordon.

En outre, l'ACNB applaudit le gouvernement pour son engagement à régler les problèmes actuels relatifs à l'arbitrage contraignant au Nouveau-Brunswick en réintroduisant le projet de loi 13, **Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles afin d'assurer que nous pouvons résoudre ce problème d'abordabilité associé au processus d'arbitrage de différends actuellement imposé par la loi.**

Finalement, l'ACNB félicite l'engagement du gouvernement à accroître la durabilité de l'environnement et invite ce dernier à inclure les huit cités dans ses plans et ses initiatives, car ce sont les cités du Nouveau-Brunswick qui ont ouvert la voie à la durabilité et à la réforme environnementales. Les huit cités exhortent également le gouvernement provincial à trouver de meilleures façons de travailler avec le gouvernement fédéral afin que les municipalités aient accès à une part des fonds disponibles pour les initiatives environnementales qui aideront à réduire notre empreinte carbone tout en pulsanant les économies de nos cités.

« Nous sommes résolus à travailler avec ce gouvernement afin de réaliser les objectifs qu'il s'est fixés pour la prochaine session parlementaire, affirme M. Lordon. Nous nous engageons à être des partenaires du changement et à faire front commun afin que le Nouveau-Brunswick soit une province forte et plus viable pour tous les résidents, pour des générations à venir. »

-30-

Personne-ressource :
Charline McCoy, Directrice générale, Association des cités du Nouveau-Brunswick
506-452-9292